

**MINISTERE DE LA COMMUNICATION,  
CHARGE DES RELATIONS AVEC LE CONSEIL  
NATIONAL DE LA TRANSITION**

-----  
**C A B I N E T**

**BURKINA FASO**  
Unité - Progrès - Justice

**COMPTE RENDU DU CONSEIL  
DES MINISTRES**

(MCOM-CRCNT N°004 - 2015)

-----  
**T. Frédéric A.K. NIKIEMA**

**Ouagadougou, le 27 janvier 2015**

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,  
le mardi 27 janvier 2015,  
en séance ordinaire, de 09 H 00 mn à 16 H 00 mn,  
sous la présidence de Son Excellence Monsieur Michel KAFANDO,  
Président de la Transition, Président du Faso,  
Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,  
entendu des communications orales,  
procédé à des nominations  
et autorisé des missions à l'étranger.

## **I. DELIBERATIONS**

## **I.1. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE**

Le Conseil a adopté deux (02) rapports.

**Le premier rapport** est relatif à un décret portant création, attributions, composition et fonctionnement de l'Observatoire national des faits religieux (ONAFAR).

L'Observatoire national des faits religieux a pour missions de surveiller les contenus médiatiques à caractère religieux, de suivre l'application de la réglementation sur les pratiques culturelles, de promouvoir la tolérance et le dialogue interreligieux, de renforcer les capacités des leaders religieux et des animateurs des médias confessionnels et laïcs.

L'adoption de ce décret permet de doter notre pays d'un organe opérationnel en matière de gestion et de suivi des faits et messages religieux.

**Le second rapport** porte fixation des dates de tenue des élections couplées présidentielle et législatives le 11 octobre 2015 et municipales le 31 janvier 2016.

Le choix de ces dates tient compte du consensus dégagé avec l'ensemble de la classe politique, des exigences légales et de la nécessité d'éviter la superposition des campagnes électorales.

Le Conseil a marqué son accord pour la tenue de ces élections aux dates sus-indiquées en vue de respecter les délais de la Transition.

## **I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

Le Conseil a adopté trois (03) rapports.

**Le premier rapport** est relatif à l'état de mise en œuvre des guichets spéciaux d'appui à la promotion de l'entrepreneuriat féminin et aux activités du secteur informel depuis le lancement de l'opération le 05 mai 2014.

Le bilan du guichet d'appui à l'entrepreneuriat féminin fait ressortir 25 710 dossiers réceptionnés pour un besoin de financement exprimé de **cent six milliards six cent quarante et un millions neuf cent vingt-sept mille cinq cent quatre-vingt-six (106 641 927 586) francs CFA.**

Le bilan du guichet spécial d'appui à la promotion des activités du secteur informel fait ressortir 38 987 dossiers réceptionnés pour un besoin de financement de **deux cent dix milliards six cent quarante-neuf millions deux cent cinquante-cinq mille quatre cent quatre-vingt-six (210 649 255 486) francs CFA.**

La demande globale de financement s'établit à environ **trois cent dix-sept milliards deux cent quatre-vingt-onze millions (317 291 000 000) de francs CFA** pour un financement disponible de **dix (10) milliards de francs CFA** pour les deux guichets.

Le Conseil a instruit les ministres en charge du dossier à prendre les dispositions idoines en vue de mobiliser les ressources nécessaires pour le financement de l'opération en partenariat avec le système de financement décentralisé.

**Le deuxième rapport** est relatif aux orientations pour la gestion budgétaire 2015.

Son adoption vise une mobilisation optimale des ressources, une meilleure efficacité dans l'exécution des dépenses et une réduction du train de vie de l'Etat.

**Le troisième rapport** porte approbation d'un marché pour un levé géophysique aéroporté en magnétisme et spectrométrie gamma sur le quart Nord-est du Burkina Faso.

Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution du marché à la société **GEOTECH AIRBORN** pour un montant global de **deux millions cent soixante-quatre mille six cent cinquante virgule soixante-trois (2 164 650,63) dollars américain TTC**, avec un délai d'exécution de dix (10) ans.

Le financement est assuré par l'Accord de Don n°H693 BF-IDA du 9 août 2011 et le budget de l'Etat.

### **I.3. AU TITRE DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT**

Le Conseil a adopté un rapport relatif au bilan des activités du Secrétariat permanent chargé du suivi des Réformes des licences d'affaires (SP/SRLA), au titre de l'année 2014.

Le rapport 2014 du Secrétariat permanent présente des acquis engrangés mais aussi des défis à relever.

Le Conseil a instruit les ministres en charge du dossier à prendre les mesures idoines en vue d'améliorer les performances du Burkina Faso

dans le classement de la Banque Mondiale sur les réformes des licences d'affaires.

#### **I.4. AU TITRE DU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES, DU DESENCLAVEMENT ET DES TRANSPORTS**

Le Conseil a adopté un décret portant modification du décret n°2014-683/PRES/PM/MIDT/MEF/MATS/MICA du 1<sup>er</sup> août 2014 portant fixation des catégories de transports routiers et des conditions d'exercice de la profession de transporteur routier.

L'adoption de ce décret vise une libéralisation totale du transport routier inter-Etats.

#### **I.5. AU TITRE DU MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION**

Le Conseil a adopté neuf (09) décrets.

**Le premier décret** porte attributions, composition, organisation et fonctionnement du Comité scientifique national de biosécurité (CSNB).

**Le deuxième décret** fixe les modalités de l'appui financier pour l'évaluation des demandes d'utilisation et les inspections des Organismes génétiquement modifiés.

**Le troisième décret** porte attributions, composition, organisation et fonctionnement de l'Observatoire national de biosécurité (ONB).

**Le quatrième décret** est relatif aux conditions de transport et d'exportation/importation des Organismes génétiquement modifiés.

**Le cinquième décret** définit les risques et les modalités de confinement des travaux de biotechnologie.

**Le sixième décret** porte procédures d'essai des Organismes génétiquement modifiés en milieu ouvert.

**Le septième décret** fixe les conditions de dissémination ou de mise sur le marché des Organismes génétiquement modifiés.

**Le huitième décret** porte évaluation des risques biotechnologiques.

**Le neuvième décret** fixe les conditions de destruction des Organismes génétiquement modifiés présentant des risques avérés pour la santé humaine, animale et pour l'environnement.

L'adoption de ces décrets permet une meilleure opérationnalisation du cadre institutionnel et la mise en place des règles et normes précises sur cette technologie, conformément à la loi n°064-2012/AN du 20 décembre 2012 portant régime de sécurité en matière de biotechnologie.

## **I.6. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES**

Le Conseil a adopté un décret portant organisation du ministère de l'Environnement et des ressources halieutiques.

L'adoption de ce décret permet de doter le ministère de l'Environnement et des ressources halieutiques d'un nouvel organigramme pour accomplir efficacement ses nouvelles missions conformément aux exigences de la Transition.



## **I.7. AU TITRE DU MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES**

Le Conseil a adopté un décret portant organisation du ministère des Ressources animales.

L'adoption de ce décret vise à doter le ministère des Ressources animales d'un nouvel organigramme lui permettant de remplir efficacement ses nouvelles missions conformément aux exigences de la Transition.

## **II. COMMUNICATIONS ORALES**

**II.1.** Le ministre de l'Economie et des finances a fait au Conseil une communication relative aux conditions de mise à disposition des véhicules du Parc central ou Parc des experts.

Le statut des véhicules du Parc central autorise quatre (04) procédures :

- la mise à disposition gratuite des véhicules au profit de l'administration ;
- l'affectation des véhicules ;
- le redéploiement des véhicules ;
- la location des véhicules.

Cette démarche vise un meilleur suivi administratif et règlementaire de l'utilisation des véhicules de l'Etat.

**II.2.** Le ministre de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire a fait au Conseil le bilan du fonctionnement des Organes et instances des Agences de l'eau après la dissolution des Conseils municipaux et régionaux.

Le Conseil a instruit le ministre concerné à prendre les dispositions idoines afin d'assurer un fonctionnement optimal de concert avec les délégations spéciales.

**II.3.** Le ministre de la Communication, chargé des relations avec le Conseil national de la Transition, Porte-parole du gouvernement a fait au Conseil une communication relative à la stratégie de communication gouvernementale.

L'objectif de cette stratégie est de garantir l'accès des citoyens à l'information et faire de la communication le levier de la participation citoyenne à la gouvernance et aux actions de développement.

**II.4.** Le ministre des Infrastructures, du désenclavement et des transports a fait au Conseil le bilan de l'accident de la circulation routière survenu le 14 janvier 2015, sur la route nationale N°22, axe Ouagadougou-Kongoussi.

Le bilan fait état de 8 morts et 30 blessés dont 20 ont été évacués au Centre médical avec antenne Chirurgicale (CMA) de Kongoussi et 10 au Centre hospitalier universitaire Yalgado OUEDRAOGO.

Le Conseil présente ses condoléances et sa compassion aux familles des victimes, souhaite prompt rétablissement aux blessés et en appelle au civisme et au respect de la réglementation en matière de sécurité routière et du Code de la route.

### **III. NOMINATIONS**

### **III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES**

#### **A. AU TITRE DU PREMIER MINISTERE**

Madame Colette **OUEDRAOGO/ROUAMBA**, Economiste, est nommée Directrice générale de l'Agence de partenariat pour le développement (APD).

#### **B. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE**

- Monsieur Abdou Salam **KAGUINI, Mle 28 093 M**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, 1<sup>er</sup> grade, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général de l'Ecole nationale de la Garde de sécurité pénitentiaire ;
- Monsieur Pascal **DABIRE, Mle 59 939 A**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, 1<sup>er</sup> grade, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Secrétaire général de l'Ecole nationale de la Garde de sécurité pénitentiaire ;
- Monsieur Sami **PODA, Mle 55 754 P**, Administrateur des services financiers, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur des affaires administratives et financières de l'Ecole nationale de la Garde de sécurité pénitentiaire.

#### **C. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

- Monsieur Justin **NIKIEMA, Mle 47 686 S**, Administrateur des services financiers, 1<sup>ère</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé Secrétaire général ;
- Monsieur Saïdou **SAVADOGO, Mle 52 168 H**, Inspecteur des Impôts, 1<sup>ère</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chargé de missions ;

- Monsieur Victor **GUISSOU, Mle 91 222 X**, Administrateur des services financiers, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Seydou **BARRO, Mle 43 129 A**, Inspecteur du Trésor, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Agent comptable central du Trésor.

**D. AU TITRE DU MINISTERE DE LA COMMUNICATION, CHARGE DES RELATIONS AVEC LE CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION**

- Monsieur Hermann Yirigouin **TOE, Mle 118 840 C**, Conseiller des Affaires étrangères, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de Cabinet ;
- Madame Hortense Marie Marthe **ZIDA/KANKYONO, Mle 29 440 P**, Conseiller en Sciences et techniques de l'information et de la communication, 1<sup>ère</sup> classe, 10<sup>ème</sup> échelon, est nommée Coordinatrice du Service d'information du gouvernement ;
- Madame Batouré **LAMIZANA, Mle 78 665 A**, Conseiller en Sciences et techniques de l'information et de la communication, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice générale des études et des statistiques sectorielles ;
- Madame Noëlie **BAYALA/ZOUNGRANA, Mle 91 863 F**, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice des ressources humaines ;
- Monsieur Boureima **DAO, Mle 32 091 N**, Inspecteur du Trésor, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances ;

- Monsieur Yacouba **BONKOUNGOU, Mle 104 104 E**, Conseiller en Sciences et techniques de l'information et de la communication, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la communication et de la presse ministérielle ;
- Monsieur André **ZONGO, Mle 51 149 N**, Administrateur des services financiers, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances de la Radiodiffusion télévision du Burkina (RTB).

#### **E. AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE**

- Monsieur Jean **SAWADOGO, Mle 96 916 N**, Administrateur des services financiers, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances.

#### **F. AU TITRE DU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE ET SUPERIEUR**

- Monsieur Vincent **TIENDREBEOGO, Mle 36 347 G**, Conseiller d'orientation scolaire et professionnelle, 1<sup>ère</sup> classe, 14<sup>ème</sup> échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Madame Delphine **DIANDA/IDANI, Mle 34 623 G**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, grade terminal, 1<sup>er</sup> échelon, est nommée Inspecteur technique des services ;
- Madame Aoua **SAVADOGO/MAIGA, Mle 49 954**, Professeur de sciences de la vie et de la terre (SVT), 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommée Inspecteur technique des services ;



- Monsieur François **OUEDRAOGO, Mle 36 626 N**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, 3<sup>ème</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Madame Félicité **OUEDRAOGO/ROAMBA, Mle 30 566 E**, Conseiller d'éducation, 1<sup>er</sup> grade, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommée Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Rigobert **NASSA, Mle 18 297 X**, Conseiller d'intendance scolaire et universitaire (CISU), 1<sup>er</sup> grade, 10<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances de l'Office central des examens et concours du secondaire (OCECOS).

## **G. AU TITRE DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABÉTISATION**

- Monsieur Seydou **DRAME, Mle 47 597 S**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, grade intermédiaire, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Mahama **BONKOUNGOU, Mle 15 690 B**, Conseiller pédagogique de l'enseignement secondaire, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur Parzoum **SANKARA, Mle 43 552 H**, Inspecteur de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional de l'éducation nationale et de l'alphabétisation du Plateau central ;
- Monsieur Toma **DA, Mle 19 051 J**, Inspecteur de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré, 1<sup>ère</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional de l'éducation nationale et de l'alphabétisation du Sud-Ouest ;

- Monsieur Boureima **SAWADOGO, Mle 25 083 E**, Inspecteur de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré, 1<sup>ère</sup> classe, 10<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional de l'éducation nationale et de l'alphabétisation du Centre-Ouest ;
- Monsieur Toherou **DIALLO, Mle 21 599 K**, Inspecteur de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Mouhoun ;
- Monsieur Jean **COULIBALY, Mle 28 029 H**, Inspecteur de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation des Banwa ;
- Madame Haguirata **OUEDRAOGO/OUEDRAOGO, Mle 26 386 N**, Inspecteur de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice provinciale de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Ganzourgou ;
- Monsieur Salifou **SAWADOGO, Mle 52 376 Z**, Inspecteur de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Ziro ;
- Madame Adiarata **SAWADOGO, Mle 43 557 C**, Inspecteur de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Zoundweogo ;
- Monsieur Kayaba **NATAMA, Mle 40 667 A**, Inspecteur de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé

Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation de la Gnagna ;

- Monsieur Georges **ZOUNGRANA, Mle 48 784 E**, Conseiller d'administration scolaire et universitaire, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation de la Komondjari ;
- Monsieur Yentéma David **THIOMBIANO, Mle 32 590 Z**, Inspecteur de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation de la Komienga ;
- Monsieur Oumarou **KORBEOGO, Mle 17 578 S**, Inspecteur de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Tuy ;
- Monsieur Roguenamé Hamidou **SAWADOGO, Mle 29 047 N**, Inspecteur de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Zondoma ;
- Monsieur Moumouni **BONCOUNGOU, Mle 29 021 R**, Conseiller d'administration scolaire et universitaire, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Séno ;
- Monsieur Koffi **DAH, Mle 26 646 W**, Inspecteur de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation de la Bougouriba ;

- Monsieur Robert **SOMA, Mle 34 588 J**, Inspecteur de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Poni ;
- Monsieur Iondi Simon **SAWADOGO, Mle 28 905 R**, Inspecteur de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Namentenga ;
- Monsieur Kogueraogo Aimé **SAWADOGO, Mle 25 895 H**, Inspecteur de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré, 1<sup>ère</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Sanmatenga ;
- Monsieur T. Yakouba **ABEM, Mle 32 650 P**, Inspecteur de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Nahouri ;
- Madame Thérèse Rachel **WAONGO/TAPSOBA, Mle 25 094 E**, Inspecteur de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice provinciale de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Bazèga.

#### **H. AU TITRE DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE**

- Monsieur Ouemenga Ben Youssouf **MINOUNGOU, Mle 75 368 A**, Professeur certifié, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur Salifou **SANGARE, Mle 41 351 L**, Conseiller pédagogique de l'enseignement secondaire, grade terminal, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Conseiller technique ;

- Monsieur Kassem Salam **SOURWEMA, Mle 231 940 A**, Enseignant, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Conseiller technique ;
- Madame Véronique **OUEDRAOGO/ZOUNGRANA**, Economiste, est nommée Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Seni Mahamadou **OUEDRAOGO, Mle 96 900 S**, Maître de conférence, est nommé Directeur général de l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (ENAM) ;
- Madame Edwige Marie Eveline **YAMEOGO, Mle 56 710 D**, Inspecteur du Trésor, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice générale de la Caisse autonome de retraite des fonctionnaires (CARFO) ;
- Monsieur Tiga Jean-Marie **NONGUIERMA, Mle 15 366 D**, Inspecteur du travail, 1<sup>ère</sup> classe, 12<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général du travail ;
- Monsieur Patrice Marie Yacinthe **KIEMDE, Mle 25 823 J**, Ingénieur d'application des techniques informatiques, 1<sup>ère</sup> classe, 12<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur des services informatiques ;
- Monsieur Rayedé Thomas **OUEDRAOGO**, Chargé de recherches, est nommé Secrétaire permanent de la politique nationale de bonne gouvernance ;
- Madame Hadja Fatimata **OUATTARA/SANON**, Ingénieur informaticienne, est nommée Secrétaire technique du guichet virtuel unique de l'administration publique.

## **I. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES**

- Monsieur Kimsé **OUEDRAOGO, Mle 24 615 E**, Inspecteur des eaux et forêts, 1<sup>ère</sup> classe, 14<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général des forêts et de la faune ;
- Madame Antoinette **GUIRO/OUEDRAOGO, Mle 46 078 S**, Inspecteur des eaux et forêts, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice du génie forestier ;
- Monsieur Benoît **DOAMBA, Mle 29 243 Z**, Inspecteur des eaux et forêts, 1<sup>ère</sup> classe, 13<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la faune et de la chasse.

## **J. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI**

- Monsieur Christian Armand **BERE**, Consultant expert sénior, est nommé chargé de missions ;
- Monsieur Mahamadou **LAMOUZANA, Mle 21 630 E**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Inspecteur général des services ;
- Monsieur Iwaogo **BILGO, Mle 21 628 S**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1<sup>ère</sup> classe, 10<sup>ème</sup> échelon, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur Brice Noël **YOGO, Mle 44 080 G**, Enseignant, grade intermédiaire, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Conseiller technique ;

- Madame Aguiratou **TOU/NANA, Mle 216 748 K**, Conseiller en emploi et en formation professionnelle, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice générale de la promotion de l'emploi ;
- Monsieur Dieudonné Nanybé **DABIRE, Mle 27 762 D**, Conseiller des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> Classe, 12<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général de la formation professionnelle ;
- Madame Wendtounin Gisèle **BANGRE/SAWADOGO, Mle 91 707 N**, Conseiller de jeunesse, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice générale de la promotion de la jeunesse ;
- Monsieur Moussa **BELLO, Mle 118**, Economiste, 1<sup>ère</sup> catégorie, 16<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) ;
- Monsieur B. Jean-Pierre **PARE, Mle 220 376 S**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la Promotion de l'insertion socioéconomique et de l'autonomisation des jeunes ;
- Madame Djénéba **BALBONNE, Mle 246 756 B**, Conseiller en emploi et en formation professionnelle, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommée Directrice de l'Orientation pédagogique et des normes de formation à la Direction générale de la formation professionnelle ;
- Monsieur Boubakar **BA, Mle 212 366 P**, Conseiller en emploi et en formation professionnelle, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la prospective et du partenariat à la Direction générale de la formation professionnelle ;
- Monsieur Noufou **ZONGO, Mle 246 751 Y**, Conseiller en emploi et en formation professionnelle, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé

Directeur des centres de formation à la Direction générale de la formation professionnelle ;

- Madame Karidiatou **DAO/OUEDRAOGO, Mle 111 090 V**, Inspecteur du Trésor, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice du Fonds d'appui à la promotion de l'emploi (FAPE) ;
- Madame Pulchérie **TAPSOBA/LAGWARE, Mle 59 661 D**, Inspecteur du Trésor, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice du Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA) ;
- Madame Gouyoussahy Salimata **SIE/HIE, Mle 30 79**, Economiste gestionnaire, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice du Fonds d'appui aux initiatives des jeunes (FAIJ) ;
- Monsieur Boubakar **THIOMBIANO, Mle 104 278 W**, Administrateur des services financiers, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur du Fonds d'appui au secteur informel (FASI) ;
- Madame Mwinzié-Abé Cécile **SOMDA, Mle 225 910 B**, Conseiller en emploi et en formation professionnelle, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice de la Coordination et du suivi des actions de promotion de l'emploi ;
- Monsieur Vincent **NIAMOU, Mle 211 766 A**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi de l'Est ;
- Monsieur Phillipe Fatogma **SANOU, Mle 211 765 P**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est



- nommé Directeur régional de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi du Sud-Ouest ;
- Monsieur Sibiri Claude Constant **KABORE, Mle 211 771 H**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1<sup>ère</sup> classe 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi du Sahel ;
  - Monsieur Soma **SOULAMA, Mle 211 763 S**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi des Cascades ;
  - Monsieur Issouf **SAWADOGO, Mle 211 772 P**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi de la Boucle du Mouhoun ;
  - Madame Chrisophine Marie Lidwine **KABORE/OUEDRAOGO, Mle 220 375 F**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice régionale de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi des Hauts-Bassins ;
  - Monsieur Jacob **SIA, Mle 237 928 F**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi du Nahouri ;
  - Madame Nathalie **YEYE, Mle 228 363 N**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommée

- Directrice provinciale de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi de la Gnagna ;
- Monsieur Appolinaire **YAOGO, Mle 220 361 C**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi de la Kompienga ;
  - Monsieur Abdou-Karim **SAWADOGO, Mle 246 613 R**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi du Zondoma ;
  - Monsieur Ali Isaac **DIAPA, Mle 91 714 G**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi du Ganzourgou ;
  - Monsieur Abdoul Rahamane **ZOMA, Mle 246 619 M**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi du Soum ;
  - Monsieur Pindwen Prosper **NIAPA, Mle 246 780 Y**, Assistant en emploi et en formation professionnelle, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi du Noubiel ;
  - Monsieur Sibiri Félix **ZOUNGRANA, Mle 246 611 W**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi du Sourou ;

- Monsieur Zakaria **KARA, Mle 246 744 W**, Conseiller en emploi et en formation professionnelle, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi de la Bougouriba ;
- Monsieur Yacouba **SARE, Mle 246 738 S**, Conseiller en emploi et en formation professionnelle, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi du Loroum.

#### **K. AU TITRE DU MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES**

- Madame Mwinyel Jocelyne Rolande **BOUNTOULOGOU/SOME, Mle 74 818 R**, Vétérinaire, 2<sup>ème</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommée Secrétaire générale ;
- Monsieur Paul **ZONGO, Mle 74 816 D**, Ingénieur d'élevage, 2<sup>ème</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général du Fonds de développement de l'élevage (FODEL) ;
- Monsieur Lassina **OUATTARA, Mle 52 117 P**, Docteur vétérinaire, 1<sup>ère</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général des Services vétérinaires ;
- Monsieur Souleymane **PINDE, Mle 84 774 E**, Ingénieur d'élevage, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général des Productions animales ;
- Madame Marie Edith Yvette **VOKOUMA/TAPSOBA, Mle 26 911 L**, Ingénieur d'élevage, 2<sup>ème</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice générale des Espaces et aménagements pastoraux ;

- Monsieur Issiaka **ZOURI, Mle 215 304 B**, Ingénieur d'élevage, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur des statistiques sectorielles ;
- Monsieur Adama **MAÏGA, Mle 217 013 F**, Docteur vétérinaire, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la santé publique vétérinaire et de la législation ;
- Monsieur Nazinwob Crépin **SOME, Mle 206 992 E**, Ingénieur d'élevage, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la sécurisation de l'espace pastoral ;
- Monsieur Joseph **SAVADOGO, Mle 52 118 D**, Docteur vétérinaire, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la Santé animale ;
- Madame Aïssata **BARRY, Mle 46 873 R**, Conseiller en gestion des ressources humaines, est nommée Directrice des ressources humaines ;
- Madame Véronique **GUIRE/KERE, Mle 16 725 H**, Attachée des affaires économiques, 3<sup>ème</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice des marchés publics ;
- Monsieur Yamba **KABORE, Mle 26 914 V**, Ingénieur d'élevage, 2<sup>ème</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de l'aménagement de l'espace pastoral ;
- Monsieur Dasmané **TRAORE, Mle 47 633 D**, Ingénieur agro-alimentaire, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la promotion des filières animales ;

- Monsieur Zacharie **COMPAORE, Mle 26 902 G**, Docteur vétérinaire, 3<sup>ème</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur du Centre de promotion de l'aviculture villageoise (CPAVI) ;
- Madame Adèle **TRAORE/KAM, Mle 217 012 U**, Docteur vétérinaire, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice régionale des ressources animales des Cascades ;
- Monsieur Clément **BAMBARA, Mle 74 820 D**, Ingénieur d'élevage, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales de l'Est ;
- Monsieur Aloys **OUBDA, Mle 78 216 X**, Ingénieur d'élevage, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales du Centre-Nord ;
- Monsieur Seydou **KOUANDA, Mle 79 485 D**, Ingénieur d'élevage, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales du Centre-Sud ;
- Monsieur Adama **SAWADOGO, Mle 31 846 H**, Ingénieur en vulgarisation agricole, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales du Boulgou ;
- Monsieur Kondia Augustin **TANKOANO, Mle 22 204 C**, Conseiller d'élevage, 1<sup>ère</sup> classe, 12<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales du Gourma ;
- Monsieur Moussa **OUEDRAOGO, Mle 217 011 A**, Docteur vétérinaire, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales de la Gnagna ;

- Monsieur Arsène **OUBA, Mle 33 699 F**, Conseiller d'élevage, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales de la Tapoa.

## **L. AU TITRE DU MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DU GENRE**

- Madame Belomi **KY/YAGO, Mle 30 78**, Economiste gestionnaire, est nommée Directrice de Cabinet ;
- Madame Djénéba **OUEDRAOGO, Mle 104 779 R**, Géographe, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice générale de la promotion du genre ;
- Madame Assétou **SAWADOGO/KABORE, Mle 220 416 K**, Conseiller d'éducation féminine, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice à l'intégration du genre dans les politiques publiques ;
- Monsieur Hamado **OUEDRAOGO, Mle 205 756 W**, Ingénieur du développement rural, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la prospective et de la planification opérationnelle.

## **III.2. NOMINATIONS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION**

### **A. MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

Le Conseil a adopté deux (02) décrets.

**Le premier décret** nomme Monsieur Naby Abraham **OUATTARA, Mle 47 669 H**, Inspecteur du trésor, Administrateur au Conseil de Gestion du fonds burkinabè de développement économique et social (FBDES).

**Le second décret** nomme Monsieur Naby Abraham **OUATTARA, Mle 47 669 H**, Inspecteur du trésor, Président du Conseil de Gestion du fonds burkinabè de développement économique et social (FBDES).

### **B. MINISTERE DE LA CULTURE ET DU TOURISME**

Le Conseil a adopté trois (03) décrets.

**Le premier décret** nomme les personnes ci-après, Administrateurs au Conseil d'administration du Bureau burkinabè du droit d'auteur (BBDA) :

**Au titre du ministère de la Culture et du tourisme :**

- Madame Aïssata **BA/ZANGA, Mle 75 444 F**, Juriste ;
- Madame Berthe Valérie **YEYE, Mle 238 162 D**, Ingénieur du cinéma et de l'audiovisuel.

**Au titre du ministère de l'Economie et des finances :**

- Monsieur Ousmane **SIDIBE, Mle 208 081 P**, Administrateur des services financiers.

**Au titre du ministère de la Justice :**

- Monsieur Kalilou **SEREME, Mle 130 201 B**, Magistrat.

**Au titre du ministère de l'Industrie, du commerce et de l'artisanat :**

- Monsieur Moussa **TRAORE, Mle 46 871**, Juriste.

**Au titre du ministère de la Communication, Chargé des relations avec le Conseil national de la Transition :**

- Monsieur Bénéwendé Hermann **KOANDA, Mle 206 325 S**, Juriste.

**Au titre des Auteurs compositeurs d'œuvres musicales traditionnelles :**

- Monsieur Kayouré Idrissa **IMMA** dit Kisto Koinbré, Chansonnier traditionnel.

**Au titre des Auteurs d'Arts visuels :**

- Madame S. Suzanne Christelle **SONGA/OUEDRAOGO**, Artiste plasticienne.

**Au titre des Organismes de radiodiffusions :**

- Monsieur Lamoussa Jean Baptiste **SAWADOGO**, Journaliste.



**Au titre des Auteurs d'œuvres Audiovisuelles :**

- Monsieur Adama **ROAMBA**, Scénariste-réalisateur.

**Au titre des Auteurs d'œuvres littéraires écrites et orales :**

- Monsieur Yelwouière Hermann **SOME**, Editeur.

**Au titre des Auteurs d'œuvres dramatiques et dramatico-musicales :**

- Monsieur Abdoul Aziz **DERME**, Chorégraphe-danseur.

**Au titre des Producteurs de phonogrammes :**

- Monsieur Saïdou Richard **TRAORE**, Producteur.

**Au titre des Auteurs de logiciels et de programmes d'ordinateurs :**

- Monsieur Yiyé Constant **BAZIE**, Informaticien.

**Le deuxième décret** renouvelle le mandat d'Administrateur des personnes ci-après, au Conseil d'administration du Bureau burkinabè du droit d'auteur (BBDA) :

**Au titre du ministère de la Culture et du tourisme :**

- Monsieur René Blaise **BATIENON, Mle 15 022 M**, Administrateur des services touristiques.

**Au titre des Artistes-interprètes ou exécutants :**

- Monsieur Bali Bertrand **BAZIE** dit Bazbill, Artiste-musicien.

**Au titre des Auteurs compositeurs d'œuvres musicales modernes :**

- Monsieur Souleymane **OUEDRAOGO** dit Basic Soul, Artiste-musicien.

**Au titre du personnel du Bureau burkinabè du droit d'auteur :**

- Madame Zoénabou **OUEDRAOGO/NIKIEMA**, Comptable.

**Le troisième décret** nomme Madame Aïssata **BA/ZANGA, Mle 75 444 F**, Juriste, Présidente du Conseil d'administration du Bureau burkinabè du droit d'auteur (BBDA).

Le Ministre de la Communication,  
Chargé des Relations avec le Conseil  
National de la Transition,  
Porte-parole du Gouvernement

**T. Frédéric A.K. NIKIEMA**